
Présidence : Slovénie

883^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 9 mai 2018

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 heures
Reprise : 15 h 10
Clôture : 17 h 10

2. Président : Ambassadeur A. Benedejčič

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ : LES FEMMES, LA
PAIX ET LA SÉCURITÉ

- *Exposé de M^{me} M. Nuciari, Directrice de l'École de gestion et d'économie de l'Université d'État de Turin et professeur de sociologie militaire à l'Académie militaire italienne*
- *Exposé de M^{me} C. Hutchinson, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité*
- *Exposé de l'Ambassadeur E. Apakan, Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine*
- *Exposé de M. J. Reynders, membre du Comité directeur de MenEngage Europe*
- *Exposé de M^{me} A. Darisuren, Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de genre*

Président, M^{me} M. Nuciari, M^{me} C. Hutchinson, Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, M. J. Reynders, Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de genre (SEC.GAL/81/18 OSCE+), Bulgarie-Union européenne (l'Albanie,

l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/82/18), Canada (annexe 1), Suisse, Croatie (annexe 2), Suède, Saint-Siège (FSC.DEL/77/18 OSCE+), Ukraine, Turquie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Royaume-Uni, Arménie, Slovénie (au nom du Coordonnateur du FCS pour les questions liées à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU (Italie))

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Situation en Ukraine et dans son voisinage : Ukraine, Bulgarie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/83/18), Canada, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Publication d'un rectificatif à la Décision n° 1/18 du FCS relative au guide des meilleures pratiques sur la neutralisation des armes légères et de petit calibre (FSC.DEC/1/18/Corr.1)* : Président
- b) *Journée de l'Europe, célébrée le 9 mai 2018* : Bulgarie-Union européenne (FSC.DEL/84/18)
- c) *Exercice militaire « Arrow 18 » effectué du 7 au 18 mai 2018 à Niinisalo, en Finlande* : Finlande, Président, Fédération de Russie
- d) *Briefing sur la 79^e réunion du Groupe des communications de l'OSCE et sur l'Échange global d'informations militaires de 2018, tenus respectivement les 26 et 27 avril 2018 (FSC.GAL/46/18 Restr.)* : Représentant du Centre de prévention des conflits, Président
- e) *Atelier sur la communication d'informations sur les ALPC et sur l'outil de l'OSCE pour l'établissement de rapports en ligne, prévu le 29 mai 2018 (SEC.GAL/53/18 Restr.)* : Représentant du Centre de prévention des conflits, Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 16 mai 2018 à 10 heures, Neuer Saal

883^e séance plénière

Journal n° 889 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU CANADA

Monsieur le Président,

Bonjour tout le monde ! Pour commencer, je tiens à remercier l'Ambassadeur Benedejčič d'avoir inscrit cette importante question dans le Dialogue de sécurité de ce jour. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à nos orateurs invités en les remerciant tous pour leurs exposés informatifs et instructifs et en saluant leurs efforts pour faire avancer l'égalité entre les sexes et les objectifs de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que des résolutions ultérieures concernant les femmes, la paix et la sécurité.

Monsieur le Président,

La thématique Femmes, paix et sécurité (FPS) fait partie intégrante du programme féministe du Gouvernement canadien, qui donne la priorité à l'égalité entre les sexes et à la protection des droits des femmes et des filles. Il est prouvé que le degré de paix dans la société augmente si les inégalités entre les sexes diminuent. Il est également prouvé que, si la possibilité leur est donnée, les femmes – dans toute leur diversité – peuvent produire des résultats socio-économiques positifs pour leur famille, leur communauté et leur pays. C'est pour cela que le Canada soutiendra la pleine participation des organisations de femmes qui œuvrent sur le terrain pour faire avancer le programme FPS dans des domaines comme les négociations de paix, la prévention des conflits, l'action humanitaire et l'instauration de la paix.

Cette approche féministe implique la participation des hommes et des garçons comme partenaires à des changements radicaux. Les hommes et les garçons peuvent être des acteurs de poids pour prévenir les violences à caractère sexiste et la marginalisation des femmes et des filles et aussi pour créer des opportunités à leur intention. À cet égard, nous nous félicitons de l'impulsion donnée par le Président à la promotion des objectifs du Réseau MenEngage de l'OSCE et invitons tous les hommes à l'OSCE à s'inscrire sur la liste de plus en plus longue des participants à ce programme.

Monsieur le Président,

L'approche canadienne de la thématique FPS repose sur la conviction que pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité entre les sexes, il faut une transformation des

relations de pouvoir liées à la discrimination, à la contrainte et à la violence, au Canada comme à l'étranger. Le Gouvernement canadien a déjà fait un pas décisif dans cette direction en mettant en œuvre une politique qui place les femmes et les filles – égalité entre les sexes, autonomisation et droits fondamentaux – au centre des décisions sur l'action humanitaire, l'assistance au développement et les interventions pour la paix et la sécurité. De fait, intégrer la question du genre dans l'engagement pangouvernemental en matière de sécurité est déterminant pour obtenir de meilleurs résultats dans les domaines suivants : utilisation des outils d'alerte précoce ; réponse face aux catastrophes naturelles ; création de capacités en matière de sécurité et de défense ; opérations de paix et stabilisation post-conflit.

Notre engagement féministe ressort des nombreux communiqués et initiatives récents, notamment la publication de la nouvelle politique de défense du Canada – Protection, Sécurité, Engagement – et s'articule autour de l'égalité entre les sexes et de la diversité. Nous nous engageons à recruter davantage de femmes dans les forces armées canadiennes et à éliminer dans leurs rangs les comportements sexuels inappropriés. Les forces armées canadiennes pourront ainsi se déployer plus efficacement et montrer l'exemple. De même, notre leadership dans l'Initiative Elsie, à laquelle nous collaborons avec d'autres partenaires en vue d'amener un changement radical qui permettra une participation significative des femmes aux opérations de maintien de la paix, s'est traduit par un engagement à hauteur de 6 millions de dollars pour aider des missions-pilotes de l'ONU et des pays qui déploient des Casques bleus à accroître la participation des femmes, ainsi que par un investissement de 15 millions de dollars pour la mise sur pied d'un fonds mondial visant à appuyer le déploiement de femmes au sein des Casques bleus.

Par ailleurs, dans le contexte de la présidence canadienne du G7, un Conseil consultatif sur l'égalité des sexes a été créé dans l'intention de favoriser un programme transformateur et de soutenir les efforts des dirigeants du G7 et des ministres pour que l'égalité des sexes soit prise en compte dans l'ensemble des thèmes et des activités. Le Premier Ministre Trudeau a invité le Conseil à donner des orientations ambitieuses mais concrètes et tangibles et à inciter les dirigeants du G7 à faire plus. À cet égard, le Conseil s'est réuni les 25 et 26 avril dernier à Ottawa, où un groupe de travail sur la paix et la sécurité a élaboré des projets de recommandations qui vont être communiqués au Premier Ministre Trudeau et rendus publics plus tard dans le mois. Je ne suis pas encore en mesure de vous transmettre le détail de ces recommandations, si ce n'est qu'elles se concentreront sur des questions cruciales concernant la thématique FPS telles que la dotation, la participation politique, la prévention des conflits, la protection des droits fondamentaux des femmes et la traite des êtres humains.

Monsieur le Président,

L'année passée, le Canada a lancé son second Plan national d'action sur les femmes, la paix et la sécurité couvrant une période de cinq ans (2017–2022), qui représente une approche pangouvernementale destinée à faire avancer le programme mondial FPS. Ce nouveau plan a une portée plus ambitieuse, débordant les questions d'affaires étrangères, de défense nationale et de Gendarmerie royale du Canada, pour inclure d'autres départements importants comme la sûreté publique, la justice ainsi que l'immigration et les réfugiés au Canada.

Le nouveau Plan national d'action du Canada est axé sur deux aspects principaux : la participation significative des femmes à l'ensemble du cycle de conflit, y compris la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, avec l'élaboration de mesures tenant compte des questions de genre, et la promotion et protection des droits fondamentaux des femmes et des filles, notamment la protection contre les violences sexuelles et les violences liées au genre.

Nous commençons dès à présent à travailler à notre premier rapport annuel, qui sera présenté au parlement cet automne. C'est une étape importante, une occasion de faire le bilan des réalisations et des insuffisances de notre plan. Cela nous aide à mesurer les progrès, prendre les mesures correctives qui s'imposent et répondre de notre action auprès des Canadiens. Dans cette optique, nous entendons être plus factuels et plus analytiques dans les rapports que nous transmettrons et nous exigerons des données de qualité de tous nos partenaires et parties prenantes, ainsi qu'une plus grande cohérence parmi les partenaires en termes d'informations de base comme les données de référence, les cibles et les indicateurs.

Le Plan national d'action du Canada représente un engagement fort du gouvernement de placer le programme FPS au centre de ses efforts internationaux, dans les domaines par exemple des affectations, du renforcement des capacités et du recrutement. Les femmes ont représenté 24 % des forces de police canadiennes déployées dans les opérations maintien de la paix en 2015–2016, dépassant l'objectif de l'ONU qui était de 20 %, mais elles ont représenté 13,5 % des forces armées canadiennes déployées dans des opérations de l'ONU et de l'OTAN et nous comptons améliorer ce pourcentage. Or, le Chef d'état-major de la Défense s'est en même temps fixé comme objectif de faire passer le nombre de femmes militaires au Canada de 15 à 25 %, ce qui permettra de disposer de davantage de femmes pour les affecter à des opérations de paix internationales.

Monsieur le Président,

S'il y a un message sur lequel j'aimerais insister aujourd'hui, c'est que nous avons tous à gagner de l'autonomisation des femmes et des filles dans les efforts visant à prévenir les conflits armés, à en venir à bout et à s'en relever. L'égalité entre les sexes et les processus de paix inclusifs créent des sociétés plus stables et sont une condition préalable décisive pour instaurer la paix mondiale pour tous : femmes, hommes, filles et garçons. Les droits fondamentaux des femmes et des filles ne sauraient en aucun cas être compromis, et le Canada continuera d'élaborer des politiques et des programmes en leur faveur.

Monsieur le Président, je vous demanderais de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.

Je vous remercie.

883^e séance plénière

Journal n° 889 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA CROATIE

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier la Présidence slovène du FCS d'avoir organisé cet important débat et tous les intervenants pour leurs déclarations.

La Croatie s'associe à la déclaration faite par l'UE et je souhaite formuler quelques observations supplémentaires au nom de mon pays. Permettez-moi de dire d'emblée que la Croatie soutient et promeut activement le programme Femmes, paix et sécurité (FPS). Nous sommes l'un des rares États membres de l'UE à disposer d'une médiatrice spécialisée pour les questions d'égalité des genres et d'un bureau gouvernemental pour l'égalité des genres.

Les problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées ne peuvent pas être réglés efficacement sans le leadership et l'engagement des femmes. La Croatie est consciente depuis longtemps du fait que, dans toute société, la paix et la sécurité durables sont des objectifs hors de portée sans l'engagement actif des femmes. La participation d'un plus grand nombre d'entre elles aux négociations de paix est garante d'une paix plus durable. Dans les années 1990, notre principal négociateur de paix dans la réintégration pacifique de la Slavonie orientale ravagée par la guerre à la Croatie était une femme.

Comme notre Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes, Marija Pejčinović Burić, l'a déclaré à la réunion ministérielle « G7+7 » à Toronto (Canada), le programme FPS fait partie intégrante de nos politiques et pratiques nationales, et des mesures ont été prises pour prendre en compte la perspective du genre dans nos politiques nationales, étrangères et de sécurité. (Félicitations au Canada d'avoir joué un rôle de chef de file dans l'avancement de l'égalité des genres.) Nous élaborons actuellement notre deuxième plan d'action national, qui sera adopté sous peu et couvrira à la fois nos activités nationales et internationales.

Depuis 2003, 339 femmes croates au total ont participé à des missions et opérations de paix dans le monde entier. L'une d'entre elles est la première femme à avoir été nommée générale en Croatie et a été la première conseillère pour les questions de genre auprès du commandant de la mission de l'OTAN à Kaboul. Selon les données les plus récentes dont nous disposons, 12 pour cent du personnel des forces armées croates en service actif sont aujourd'hui des femmes.

Dans le cadre de notre formation policière et militaire ordinaire ainsi que de la formation dispensée au personnel civil et militaire en préalable à son déploiement, une attention particulière est portée aux aspects liés au genre, en particulier à la prévention de la violence sexuelle et aux réponses à cette dernière, ainsi qu'à une politique de tolérance zéro à l'égard des abus sexuels.

Conformément à notre engagement international à renforcer le rôle des femmes dans les missions et les opérations de paix, la Croatie a organisé ces trois dernières années trois cours de formation à l'intention de policières du monde entier en préalable à leur déploiement. Au total, 35 policières de 19 pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe ont participé à ce programme, et le quatrième cycle de formation se déroulera ce mois-ci.

Monsieur le Président,

En conclusion, permettez-moi de remercier les participants au débat de leur travail et d'adresser quelques mots à l'Ambassadeur Apakan. L'année dernière, lorsque j'ai rendu visite, avec le groupe d'ambassadeurs dont je faisais partie, aux équipes de la Mission spéciale d'observation sur le terrain dans l'est de l'Ukraine, les membres de ces équipes qui m'ont le plus impressionné étaient les observatrices ; le travail qu'elles effectuent de façon professionnelle malgré les difficultés quotidiennes et la situation de sécurité volatile m'a laissé une grande impression. Faisons-leur savoir à quel point nous leurs sommes reconnaissants.